

Pour comprendre la correction de ton enseignant(e) dans les “Résoudre une situation-problème”.

Contrainte manquante	Erreur mineure	Bonhomme sourire	Erreur conceptuelle ou procédurale
Tu n’effectues pas toutes les étapes. Tu ne tiens pas compte des données pertinentes et de toutes les contraintes à respecter.	Tu démontres une compréhension du concept, au sens où tu sais ce que tu dois faire et comment le faire. Cependant, tu fais une erreur considérée mineure dans le contexte de la tâche.	Tu as fait une erreur de calcul. Tu as réutilisé ce résultat pour le reste de ton problème. Le reste est logique, selon ton erreur.	Tu ne comprends pas un concept ou son application. Tu fais une erreur au plan d’un concept ou de l’exécution d’un algorithme.
	Exemples d’erreurs mineures: • Tu commets une erreur en transcrivant un nombre pour le réutiliser dans une autre étape du problème: Tu calcules $6 \times 8 = 48$, mais tu utilises 40 dans le calcul suivant. • Tu arrondis aux centièmes quand tu calcules de la monnaie: Tu écris 3,6\$ ou 3,605\$ au lieu de 3,61\$. • Tu commets <u>une seule</u> erreur de calcul dans une table de multiplication. * • Tu commets une erreur en lisant <u>une seule</u> bande lors de l’interprétation d’un diagramme.*		Exemples d’erreurs: • Tu indiques que 10% est équivalent à une demie.* • Tu additionnes deux dimensions d’un rectangle pour trouver l’aire.* • Tu écris que 5 h 30 est équivalent à 5,3 h.* • Tu n’interprètes pas correctement un diagramme ou un tableau.* • Tu commets une erreur sur les propriétés d’une figure.* • Tu commets une erreur dans un algorithme (ex. tu n’effectues pas correctement l’emprunt dans une soustraction.)* • Tu considères que 15 centaines est équivalent à 150. *

*Si tu fais une seule erreur conceptuelle ou procédurale, mais que tu appliques correctement ce concept ou processus dans le reste de la tâche, je considère que c’est une erreur mineure.

- Si tu commets **plus d’une fois la même erreur** conceptuelle ou procédurale, je considère que tu as commis **une seule erreur** conceptuelle ou procédurale.
- Si tu n’appliques pas un concept ou un processus, je considère que tu as commis une erreur conceptuelle ou procédurale.
- Si tu n’appliques pas un concept ou processus, mais applique correctement ce concept ou processus dans le reste de la tâche, je considère que tu as commis une erreur mineure.

